

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

Le Recensement de la relève agricole établie 2016 a permis de constater que 3 % des jeunes agriculteurs qui sont établis au Québec se trouvent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Il s'agit d'une proportion stable depuis 2006. Pour ce regroupement de territoires, la relève est répartie à 96 % en Abitibi-Témiscamingue et à 4 % dans le Nord-du-Québec. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE PRÉSENCE FÉMININE À LA HAUSSE

- On observe une légère hausse de la proportion de jeunes agricultrices dans la région en 2016 (31 %) comparativement à l'année 2011 (28 %). Pour le Québec, la proportion est de 27 %.
- En 2016, les jeunes de 35 à 39 ans composent 52 % de la relève, comparativement à 38 % en 2006 et à 36 % en 2011. On constate également une baisse dans la catégorie des personnes de moins de 25 ans, qui est passée de 7 %, tant en 2006 qu'en 2011, à moins de 1 % en 2016 (tableau I). L'âge moyen de la relève est de 34,5 ans dans la région, alors que la moyenne québécoise se situe à 34,2 ans.
- En 2016, environ les deux tiers (68 %) des jeunes sont établis depuis moins de dix ans, ce qui représente une diminution comparativement à l'année 2011 (76 %). La proportion pour l'ensemble des régions atteint 63 % (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	7 %	7 %	<1 %	3 %
De 25 à 34 ans	56 %	57 %	48 %	41 %
De 35 à 39 ans	38 %	36 %	52 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de cinq ans	33 %	37 %	27 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	28 %	39 %	41 %	35 %
Dix ans et plus	39 %	24 %	32 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION COMPTE UNE FORTE PROPORTION DE DIPLÔMÉS POSTSECONDAIRES

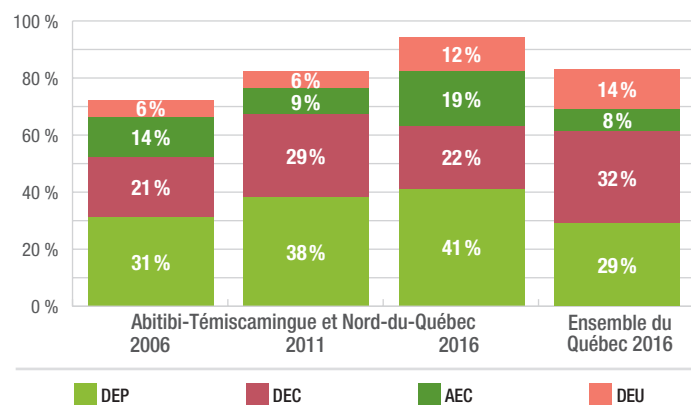
- Depuis l'année 2006, la région connaît une diminution marquée de la proportion de jeunes dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds ainsi que dans celui des ovins. En 2016, 41 % de ces jeunes travaillent dans le secteur des bovins laitiers, alors que pour l'ensemble de la relève québécoise cette proportion s'élève à 37 % (tableau III).
- Les jeunes de la relève de la région sont titulaires d'un diplôme postsecondaire dans une proportion de 94 %, comparativement à 82 % pour l'ensemble de la relève agricole québécoise. Pour 41 % de la relève agricole de la région, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi ceux et celles qui sont titulaires d'un DEP, 37 % se sont spécialisés en production laitière et 31 %, en bovins de boucherie. Pour l'ensemble du Québec, ces proportions sont de 42 % et 7 % respectivement (figures 1 et 2).
- Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes qui se sont établis en démarrant une entreprise est passée de 39 % à 44 %. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion atteint 35 % (figure 3).
- En moyenne, les jeunes de la région ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 20,5 ans et se sont établis à 26,5 ans. Au Québec, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La proportion de jeunes issus du milieu agricole (61 %) est plus faible que pour l'ensemble du Québec (74 %) (tableau IV).
- En 2016, environ les deux tiers (68 %) des jeunes de la région avaient réalisé un plan d'affaires pour s'établir en agriculture, comparativement à 74 % en 2011. Les jeunes de la relève sont membres d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans une proportion de 24 %, alors que la moyenne québécoise se situe à 13 % (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2006, 2011 ET 2016

ACTIVITÉ PRINCIPALE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Bovins laitiers	33 %	45 %	41 %	37 %
Bovins de boucherie et veaux lourds	36 %	26 %	25 %	9 %
Porcs	<1 %	2 %	<1 %	5 %
Ovins	15 %	6 %	2 %	3 %
Grandes cultures	6 %	12 %	14 %	14 %
Fruits et légumes frais	2 %	3 %	6 %	11 %
Autres	7 %	5 %	11 %	21 %

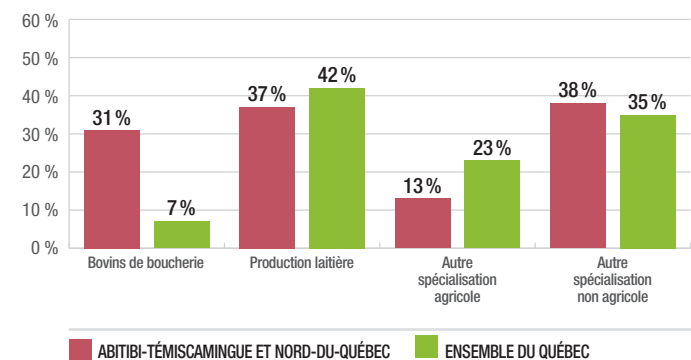
Note : Dans ce tableau, les autres productions animales et végétales incluent les cultures abritées, l'acériculture et les volailles. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



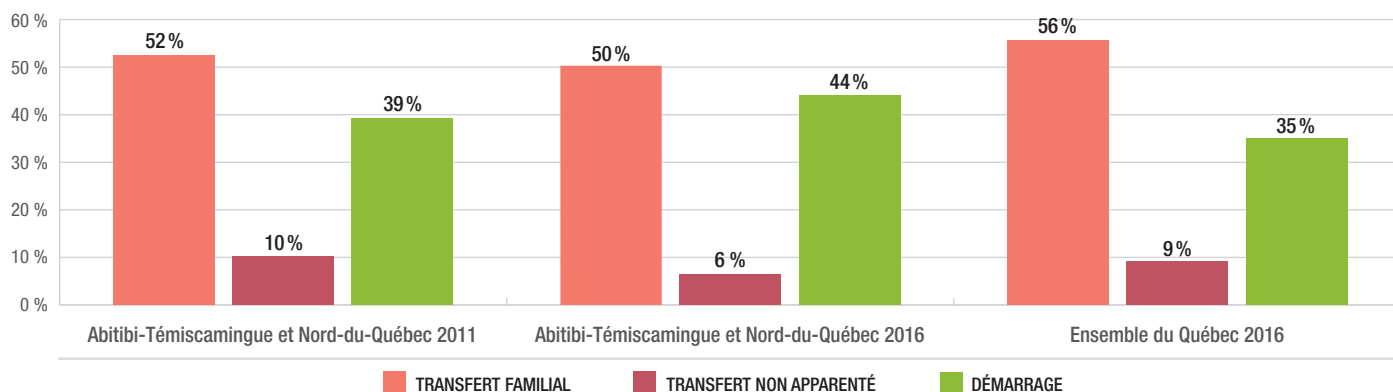
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,6 ans	20,5 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,6 ans	26,5 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	72 %	61 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	93 %	86 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	74 %	68 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	19 %	24 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	3 %	3 %	7 %
Location d'actifs agricoles	34 %	31 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DE LA RÉGION SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

UNE UTILISATION MOINS IMPORTANTE DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Les services-conseils d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont utilisés par 70 % des jeunes de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Cette proportion est légèrement moins élevée qu'en 2011. L'utilisation de ces services pour l'ensemble du Québec est de 69 % (tableau V).
- La Financière agricole du Québec et l'emprunt à un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires dans la région. Elles sont utilisées respectivement par 67 % et 66 % des jeunes. Les emprunts à un établissement financier ont toutefois baissé depuis l'année 2011, où ils étaient utilisés par 74 % de la relève (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DE LA RÉGION, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	22 %	10 %	11 %
Conseiller technique	36 %	34 %	26 %
Conseiller en financement	53 %	42 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	73 %	70 %	69 %
Conseiller en gestion	50 %	40 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	4 %	2 %	11 %
Organismes locaux	37 %	34 %	16 %
Autres personnes ou organismes	12 %	10 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

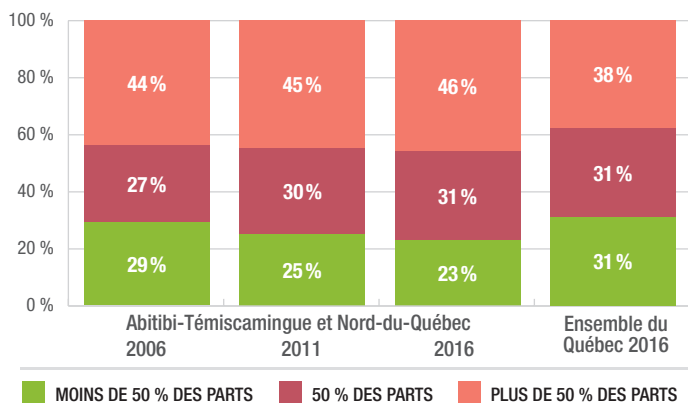
SOURCE DE FINANCEMENT	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Don	32 %	39 %	29 %
Héritage	11 %	2 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	70 %	67 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	28 %	25 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	74 %	66 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	35 %	31 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	29 %	24 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	38 %	33 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	32 %	26 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	10 %	16 %
Autres sources de financement	8 %	8 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

DE JEUNES PROPRIÉTAIRES PLUS SOUVENT MAJORITAIRES

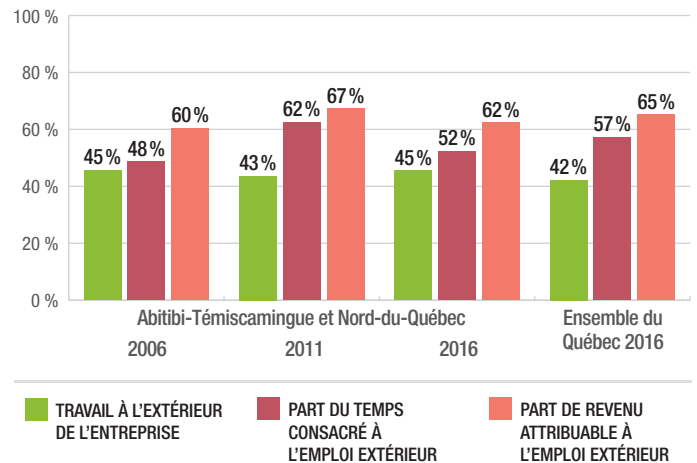
- Dans la région, 46 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du recensement, ce qui représente une légère hausse depuis les années 2006 (44 %) et 2011 (45 %). La proportion de jeunes qui sont propriétaires majoritaires est plus élevée en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec que dans l'ensemble du Québec (38 %) (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans la région qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a augmenté, passant de 20 % à 25 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.
- Au cours des douze mois qui ont précédé le Recensement de la relève agricole établie 2016, 45 % des jeunes ont rapporté avoir un travail à l'extérieur de l'entreprise. Cela représente une légère hausse depuis l'année 2011. Des années 2011 à 2016, la part du temps consacré à un emploi extérieur a connu une baisse marquée (de 62 % à 52 %). La moyenne québécoise est de 57 % (figure 5).
- Dans la région, la proportion de jeunes de la relève agricole qui utilisent un véhicule d'épargne se chiffre à 46 %, comparativement à 48 % pour le Québec. L'utilisation d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est la plus fréquente (70 %) (tableau VII).

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 5 PROPORTION DE JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LE RECENSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VII PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	Outils d'épargne	46 %		48 %
Type d'épargne	CELI	REER	CELI	REER
	35 %	70 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.